Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

AMENDEMENT N°

COMMISSION PERMANENTE DU 18 SEPTEMBRE 2019

Rapport n° CP 2019-404

Ajustements de dotations 2019-2020 et 2018-2019 des aides sociales aux lycéens et élèves post-bac et complément 2018 de l'aide à l'introduction biologique dans les restaurations scolaires

AMENDEMENT

Un nouvel article, ainsi rédigé, est ajouté à la délibération :

> « ***Article 14 : États des lieux de la délivrance effective des ordinateurs et tablettes scolaires numériques dans les établissements franciliens.***
>
> *S'engage à porter à la connaissance de la commission thématique Éducation de novembre, un état des lieux précis des tablettes et ordinateurs numérique remis par la Région Île-de-France aux lycéen·ne·s franciliens.*
>
> *S'engage, à l'issue de ce bilan, à effectuer l'ensemble des ajustements nécessaires*

Exposé des motifs

MANUELS ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES NUMERIQUES :
TRANSPARENCE ET RATTRAPAGE POUR L'EGALITE DE TRAITEMENT DE TOU·TE·S LES LYCEEN·NE·S

Alors que les lycéen·ne·s font les frais de la mise en œuvre précipitée d'une réforme des lycées du ministre Blanquer faisant de la sélection sa pierre angulaire, les voilà confrontés à l'absence de manuels scolaires. Ceci est d'autant plus dommageable que des épreuves anticipées du baccalauréat auront lieu dès janvier.

Dans un même temps, la région a déployé son plan de remise de tablettes et d'ordinateurs aux élèves de seconde dans les lycées qui s'étaient portés volontaires sans pour autant mettre en place un système de maintenance et sans prendre en compte les multiples problèmes organisationnels que cela pose. La très grande majorité des lycées n'a pas encore accès à ce matériel malgré les opérations de communication de l'exécutif régional

Les nombreuses alertes des syndicats, des parents d'élèves comme de notre groupe auraient pourtant pu permettre d'anticiper ce type de difficultés de mise en œuvre et de déploiement. Quant à l'explication qui consiste à rejeter la raison du retard sur les équipes enseignantes qui auraient tardé à passer commande, elle n'est ni vraie et ni acceptable de la part de décideurs politiques.

Il s'agit aujourd'hui de faire en sorte que les élèves, quels que soient les choix de établissements dont ils dépendent, ne soient plus lésés et bénéficient tous d'une prise en charge de l'institution régionale, en prenant à leur charge le coût des manuels scolaires.

Céline MALAISÉ

Conseil régional
57 rue de Babylone 75007 Paris
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
www.iledefrance.fr